

N°2021-06/28B

**Objet : ACQUISITION DES PARCELLES AN 434 ET AN 438 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU BASSIN D'ELNE -LIAISON STRUCTURANTE DURABLE NORD-OUEST.**

L'an deux mille vingt et un, le 02 juin, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10	<b>Vote :</b>	<b>Pour :</b>	8
<b>En exercice :</b>	10		<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	8		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés :** François BONNEAU, Louis SALA.

**Secrétaire de séance :** Robert OLIVE

**Date de convocation :** 26 mai 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

Dans le cadre de la politique de réserve foncière menée par la Communauté de Communes Sud Roussillon dans le domaine de l'agriculture et de lutte contre les friches d'une part, et du projet d'aménagement de la liaison structurante durable nord-ouest de Saint-Cyprien (incluant la voie de contournement des Massardes), d'autre part, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin d'Elne a accepté de céder à la Communauté de Communes la parcelle cadastrée AN 434, d'une superficie de 3 558 m<sup>2</sup>, et la parcelle cadastrée AN 434, d'une superficie de 4 480 m<sup>2</sup>, toutes deux situées en zone agricole.

Le service France Domaines a émis un avis en date du 07/04/2021 estimant à 24 414,00 euros la valeur totale de ces biens (soit 3 euros / m<sup>2</sup>).

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

↳ **DECIDE** d'acquérir les parcelles cadastrées AN 434 d'une superficie de 3 558 m<sup>2</sup>, et AN 438 d'une superficie de 4 480 m<sup>2</sup>, au prix de 24 414,00 euros ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer l'acte notarié à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20210602-2021-06-28B-DE  
Date de télétransmission : 04/06/2021  
Date de réception préfecture : 04/06/2021

Pour extrait conforme,

